



Procès-verbal de la séance de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Est

**Jeudi 17 septembre 2026, à 19h30,
à la salle de chant du collège du Crêt du Chêne,
rue de la Dîme 2, à Neuchâtel**

Bienvenue

Roland Maurer, président du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les citoyennes et tous les citoyens. Une trentaine de personnes sont présentes.

Présentation des membres du bureau

- M. Roland Maurer, président
- M. René Tanner, vice-président
- M. Simone Filippo, secrétaire
- M. Daniel Goffinet, membre
- Mme Giovanna Golisciano, membre

Nomination des scrutateurs et scrutatrices

Carole Maeder s'annonce pour cette tâche.

Assemblées citoyennes du 12.03.2026, réponse reçue

René Tanner résume la réponse relative à la résolution « Proposition pour la création d'une halte ferroviaire à Neuchâtel-Est. ». Le Conseil d'Etat annonce que la partie est de la ville est actuellement très bien desservie par les transports publics. La halte ferroviaire à Monruz n'est pour l'instant pas inscrite dans le Plan directeur cantonal. Les prochaines étapes de développement sont prévues au-delà de 2045.

Les réponses complètes peuvent être consultées sur le site internet des assemblées citoyennes : <https://participons.ch/assemblies/neuchatelest>.

Madame Tellier avait présenté le projet citoyen « Le défi pelouse, distribution de flyer » en septembre 2025. Elle a déménagé et elle aimerait savoir qui dans l'assemblée a reçu l'information dans sa boîte à lettre. 7 personnes se souviennent avoir reçu le flyer.

Dépôt spontané d'une résolution

Giovanna Golisciano souhaite déposer une résolution urgente à l'attention du Conseil communal. Un mandat citoyen intitulé « Réorganisation du service de déchetterie de la Ville » avait été accepté le 11.03.2024, sans réponse à ce jour de la Ville. Elle présente son texte.

Résultat du vote sur l'urgence : Oui : 20 / Non : 0

Résultat du vote sur le texte : Oui : 21 / Non : 0

René Tanner aimerait des nouvelles relatives à la place du funiculaire à La Coudre. Un petit historique des différentes étapes depuis 2019 est expliqué aux citoyens présents. Il demande au Conseil communal d'élaborer un calendrier des futurs travaux, vu qu'aucune demande de crédit n'a été soumise au Conseil général.

Résultat du vote sur l'urgence : Oui : 23 / Non : 0

Résultat du vote sur le texte : Oui : 22 / Non : 0

Divers

Comme aucune proposition n'a été déposée pour cette assemblée citoyenne, le président du bureau rappelle les outils à disposition des citoyens de Neuchâtel est : le mandat citoyen (adressé à l'autorité portant sur la réalisation ou la mise en place par la Commune d'une mesure ou d'un dispositif), le projet citoyen (mis en œuvre par le citoyen d'un projet pour améliorer la qualité de vie et le vivre-ensemble), ainsi que la résolution (un vœu, une protestation, un message adressé à une autorité).

Un citoyen s'inquiète de l'effet de la canicule sur des arbres à la plage de la Favarge qui sont complètement secs. Il s'approchera en fin de séance du délégué de quartier pour transmettre l'information à qui de droit.

Après la présentation de la chaîne de la Ville sur WhatsApp, il est suggéré de faire la promotion du projet citoyen du 15 novembre via ce canal de diffusion.

Certaines personnes estiment difficile de trouver des informations aux propositions sur le site ParicipoNs. Elles pensent qu'il serait judicieux de pouvoir faire un tri par date. Une demande pour le rendre plus attractif est formulée.

Suite à la résolution urgente relative à la réorganisation de la déchetterie, un citoyen demande s'il est possible de proposer un projet citoyen pour louer un camion et faire le transport des encombrants. La réponse est positive en respectant les délais et que les devis soient réunis, le budget 2027 se montant à CHF 18'200.-.

Un citoyen revient à la charge suite à la fermeture du chemin de la Favarge et la résolution urgente déposée à la dernière assemblée. Le président l'informe qu'elle a été transmise aux autorités communales, sans réponse à ce jour. Une citoyenne est de son côté satisfaite de cette fermeture.

Giovanna Golisciano demande aux personnes présentes de continuer à faire vivre les assemblées citoyennes en soumettant des idées. Elle propose d'échanger à ce sujet durant l'apéritif pour trouver des synergies et former éventuellement des groupes de travail sur un sujet spécifique. Les séances comme celle de ce jour permettent d'échanger sur les demandes en cours.

Prochaines dates, lieux et délais de dépôt pour l'année 2027

Assemblée de printemps : le lundi 8 mars 2027, délai pour le dépôt des propositions le 7 février.

La séance est levée à 20h45

Les citoyens présents sont invités à partager le verre de l'amitié offert par la ville de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 23 septembre 2026

Yvan Caldarese
Rédacteur du procès-verbal